

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 juillet 2002
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Points 42 et 166 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Cinquante-septième année

La situation au Moyen-Orient**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Lettre datée du 30 juillet 2002,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les derniers incidents dans la campagne continue de terrorisme palestinien dirigée contre les citoyens d'Israël.

Vers 13 heures (heure locale) aujourd'hui, un kamikaze est entré dans un restaurant de falafel très couru dans une rue fréquentée du centre-ville de Jérusalem, faisant sauter ses explosifs parmi les clients. Sept civils ont été blessés lors de cette attaque. Ce n'est que parce que l'engin a explosé prématurément que le coût en vies humaines n'a pas été plus élevé. Le kamikaze a été identifié comme étant Majed Atta, de Beit Jalla, âgé de 17 ans et membre de la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa, qui fait partie du mouvement El-Fatah du Président Arafat lui-même, mouvement qui a revendiqué la responsabilité de l'attaque.

Plus tôt le même jour, deux frères, Shlomo et Mordechai Odesar, ont été tués par balle à bout portant par des Palestiniens masqués dans le village cisjordanien de Jammai'n. Les frères, camionneurs de profession, étaient venus au village pour approvisionner une usine de ciment local en carburant. Là encore, la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa du Président Arafat a revendiqué la responsabilité de l'attaque.

Aujourd'hui également, à 3 heures (heure locale), un terroriste palestinien s'est infiltré dans la communauté d'Itamar, blessant grièvement à coups de couteau un couple, mari et femme, endormis dans leur lit. Cette attaque survient un mois et demi après la précédente infiltration dans Itamar, au cours de laquelle des terroristes palestiniens ont tué cinq civils, dont une mère et ses trois jeunes fils.

Cette liste de graves attaques terroristes, perpétrées en un seul jour, aurait été plus longue sans les efforts des forces de sécurité israéliennes. Rien qu'au cours de la semaine passée, 12 tentatives d'attaques terroristes ont été déjouées, y compris



plusieurs attentats-suicide dont les auteurs ont été appréhendés alors qu'ils se rendaient dans des zones civiles en Israël.

Le fait que le propre mouvement El-Fatah du Président Arafat continue de commettre et d'appuyer des actes de terrorisme contre des civils innocents devrait détromper toute personne qui pense que les dirigeants palestiniens actuels essaient véritablement de mettre fin à la campagne terroriste palestinienne en cours. Les condamnations publiées pour calmer le public international ne sauraient cacher le fait que l'Autorité palestinienne, avec sa force de police de 40 000 membres, n'a pas réussi à prendre véritablement des mesures contre les groupes terroristes palestiniens qui opèrent librement dans son territoire. Des terroristes connus continuent de se voir accorder asile et liberté de mouvement; des armes illégales n'ont pas été confisquées; et l'incitation à la haine et à la violence, y compris la glorification des attaques-suicide contre des hommes, des femmes et des enfants israéliens, se poursuit sans discontinuer.

C'est le refus abject de l'Autorité palestinienne de respecter ses obligations juridiques et morales de mettre fin au terrorisme et à l'incitation qui a obligé Israël à prendre des mesures défensives pour protéger ses civils contre ces attaques meurtrières quotidiennes. Si les dirigeants palestiniens se joignaient aux efforts internationaux déployés pour éradiquer le terrorisme, au lieu d'approuver et d'appuyer de tels actes, il serait inutile qu'Israël prenne ces mesures.

La communauté internationale a affirmé que les actes de terrorisme dirigés contre des civils innocents ne sauraient jamais être justifiés et posaient une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Il est grand temps que l'Autorité palestinienne soit tenue responsable de son implication dans ces crimes odieux, qui ont des répercussions dévastatrices tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens. C'est la vague ininterrompue de brutales attaques terroristes palestiniennes contre des civils innocents, menées avec l'appui des actuels dirigeants palestiniens, qui compromet toute perspective de dialogue véritable visant à obtenir la paix et la sécurité pour les deux peuples.

La présente lettre fait suite aux nombreuses autres donnant les détails de la campagne de terrorisme palestinien qui a commencé en septembre 2000.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 166, ainsi que du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Aaron **Jacob**